

**Janvier
2016**

BULLETIN MUNICIPAL

Numéro 65 MAIRIE

Téléphone : 05 62 68 13 11

Télécopie : 05 62 68 12 96

E-Mail :

mairie.castera@wanadoo.fr

Adresse internet :

www.castera-verduzan.com

Sommaire

Page 2 :

Le mot du maire

Pages 3 à 6 :

Travaux du conseil municipal

Page 7 :

Commission environnement

Pages 8 à 13 :

Infos diverses

Pages 14 & 15 :

Une page d'histoire

Pages 16 à 22 :

Vie associative

Page 23 :

Etat Civil 2015

Page 24 :

Répertoire des associations

Page 25 :

Numéros utiles

Page 26 :

Calendrier des animations



MOT DU MAIRE

L'année 2015 vient de s'achever, année terrible sur le plan national et international avec l'apparition d'un terrorisme aveugle et meurtrier qui nous touche au plus profond de nous-mêmes. La peur et l'angoisse qu'il engendre volontairement ne doivent pas nous entraîner vers des dérives extrémistes, aventureuses et irraisonnées.

La vie locale continue... Le projet de lotissement avance avec l'aide du bureau d'étude XMGE.

Je conseille aux personnes intéressées de se rapprocher dès à présent pour plus d'informations des services de la Mairie ou de l'adjoint responsable de la commission lotissement. (Claude NEF).

La révision du PLU se poursuit, ralentie par les délais administratifs. Récemment approuvé par le Conseil Municipal le dossier sera étudié par les services techniques (DDT, chambre d'agriculture...) dans un délai de 3 mois. Après modifications en fonction de leurs avis, sera déclenchée l'enquête publique. Celle-ci concernera également la modification du périmètre de protection de la croix de Verduzan, périmètre nettement moins contraignant. Les délais sont légaux et incompressibles mais retardent l'application du PLU.

Je me tiens à votre disposition pour répondre, si je le peux, à vos interrogations.

En ce début 2016 je vous présente à tous mes meilleurs vœux.

Pierre ESPIET

TRAVAUX DU CONSEIL MUNICIPAL

Voirie 2016

La commission voirie a évalué le programme voirie 2016 d'un montant estimatif de 110 000 €.

Ce programme concerne le chemin du Guillauma, la place de l'ancien foirail, devant la Poste, place du 8 juillet 1977, rue de l'amitié et place de la solidarité : programme validé.

Le bureau d'études XMGE est retenu pour assurer la mission de maîtrise d'œuvre associée, pour un montant de 7 150 € HT.

GERS Numérique

CONVENTION AVEC GERS NUMERIQUE POUR LES TRAVAUX DE FIBRE OPTIQUE

Le Syndicat Gers Numérique va profiter des travaux initiés par la commune dans la rue des écoles et la rue des Pyrénées pour poser des fourreaux dans le but d'installer la fibre optique sur la commune dans les années à venir.

La commune avancera les frais supplémentaires et sera remboursée à la fin des travaux. Une convention est indispensable pour organiser la maîtrise d'ouvrage entre les deux structures.

Eclairage public

ÉCLAIRAGE PUBLIC RUE DES ÉCOLES ET RUE DES PYRÉNÉES (PAE) :

Deux options sont possibles avec un reste à charge de 44 354.40 € HT (version SHP) ou 49 243.79 € HT (version LED) : la version LED est retenue car novatrice et moins consommatrice d'énergie.

Marchés publics

AVENANT AU CONTRAT DE MAÎTRISE D'ŒUVRE POUR LE PAE

Un avenant est nécessaire pour établir la rémunération forfaitaire définitive du bureau d'études qui dirige les travaux du PAE. Cet avenant est de 8 577.84 € TTC soit un marché total de 49 748.04 €.

S.I.C.T.O.M.

Un récupérateur de piles usagées a été installé dans le hall de la mairie.

Un nouveau site de conteneurs à ordures ménagères et pour le tri sélectif sera installé très rapidement derrière le terrain de tennis situé rue de la Guinguette.

VOTE BUDGET PRIMITIF

Après la création du budget annexe du lotissement des chênes il est nécessaire de voter le budget primitif 2015.

Le budget s'élève à 231 380 € en fonctionnement comme en investissement.

Vote à l'unanimité.

CHOIX DU MAÎTRE D'OEUVRE

Il est nécessaire de recourir à un maître d'œuvre pour réaliser le lotissement qui dans un premier temps déposera une demande de permis d'aménager.

Les offres étaient les suivantes :

Entreprise	Prix proposé HT
SARL AC2I, 47000AGEN	23 000 €
BELESTIN Cédric, 32720 BARCELONNE-DU-GERS	22 500 €
XMGE (GIRARDIN Marc), 32500 FLEURANCE	16 000 €

Choix du conseil municipal : XMGE pour 16 000 € HT.

DECISION MODIFICATIVE AU BUDGET DE LA COMMUNE ET AVANCE REMBOURSABLE

Afin d'alimenter le budget annexe du lotissement durant le premier exercice, il est nécessaire d'effectuer une décision modificative sur le budget de la commune pour effectuer l'avance remboursable d'un montant de 231 380 €. Section d'investissement : crédits à diminuer au 2315 et à augmenter au 276348 de 231 380 €.

Le remboursement de l'avance du budget annexe du lotissement vers celui de la commune s'effectuera au rythme des ventes des lots. Ces crédits vont permettre l'acquisition du terrain en 2015.

Les dépenses des exercices futurs (travaux d'aménagement du lotissement dont les réseaux et la voirie) seront financées par un emprunt.

AMENAGEMENT LOTISSEMENT:

Une haie paysagère a été plantée par les membres de la commission communale du lotissement. Un devis des fournitures et du suivi a été proposé par Arbre et Paysage 32 pour un montant de 2 153.67 € TTC ;

Environnement

Un aménagement du parc Lannelongue est envisagé avec l'abattage d'un arbre en mauvais état près de la scène. L'espace ainsi libéré permettra l'extension de l'aire de jeux des enfants.

A partir du 01/01/2017 aucun produit phytosanitaire ne sera plus autorisé par les services techniques pour le désherbage. L'année 2016, période de transition, sera mise à profit pour commencer cette conversion vers un désherbage mécanique.

Restauration scolaire

PLAN DE FINANCEMENT DEFINITIF

Afin de percevoir le solde de l'aide européenne au titre du FEADER il est nécessaire d'approuver le plan de financement définitif suivant :

Dépenses	Montant	Ressources	Montant
Etudes, honoraires, travaux et équipements	642 138.50 €	Etat	132 665.88 €
		CRMP	9 665.64 €
		CG32	63 711.40 €
		LEADER	43 611.24 €
		Sénateur TDIL	3 531.76 €
		Autofinancement	388 952.58 €
TOTAL	642 138.50 €	TOTAL	542 020.00 €

Restauration scolaire

La coopérative scolaire de l'école primaire de Castéra-Verduzan demande à la commune une aide pour financer la sortie scolaire de juin dernier.

38 enfants de Castéra sont concernés pour une aide de 70 € par enfant, soit un total de 2 660 €.

Une décision modificative s'impose au niveau du budget de la commune, en section de fonctionnement :

- Crédits à diminuer de 2 660 € à l'article 61522 (entretien des bâtiments)
- Crédits à augmenter de 2 660 € à l'article 6574 (subventions de fonctionnement aux associations).

P.L.U.

La révision du PLU a été initiée en janvier 2013. La phase de la concertation étant achevée le conseil municipal arrête le projet de PLU qui sera soumis aux personnes associées puis à l'enquête publique.

Urbanisme

TAXE D'AMENAGEMENT : MODIFICATION DES EXONERATIONS

Par délibération du 17 octobre 2011 le Conseil Municipal a instauré la taxe d'aménagement en remplacement de la taxe locale d'équipement et de la participation au PAE, applicable aux autorisations d'urbanisme. Le taux est de 3% sur tout le territoire. Une délibération du 22/09/2014 a introduit une exonération pour les abris de jardin à compter du 01/01/2015. A présent il est nécessaire de compléter cette dernière délibération en ajoutant les pigeonniers et les colombiers, comme bénéficiaires d'une exonération.

Marché hebdomadaire

Durant la période hivernale de novembre à avril, il n'y a pas de placier ; ainsi un commerçant non sédentaire présent tous les dimanches se propose d'être le référent de la mairie pour placer les commerçants non sédentaires. Il s'agit du boulanger de l'Aveyron, M. DUMANIC.

Election Miss Midi-Pyrénées

L'association des commerçants et artisans de Castéra a organisé cette manifestation qui a été une réussite.

Cependant le bilan financier fait apparaître un déficit de 3 063.89 €. IDEAL 32 va participer à hauteur de 1 500 € et la commune va accorder une subvention exceptionnelle de 1 563.89 €.

La commune salue ce formidable projet et affirme son soutien à l'association tant sur le plan de l'organisation que sur le plan financier.

Monuments historiques

L'architecte des bâtiments de France propose un nouveau périmètre autour de la croix de Verduzan, prenant en compte les contraintes paysagères.

Ce projet sera ensuite soumis à l'avis du préfet qui le communiquera au conseil municipal pour validation. Cette modification sera soumise à une enquête publique, de façon concomitante avec celle concernant le projet de révision du PLU.

Intercommunalité

PROJET DE SCHEMA DÉPARTEMENTAL DE COOPÉRATION INTERCOMMUNALE

La commission départementale de coopération intercommunale, réunie le 09/10/2015, a proposé un projet de schéma départemental de coopération intercommunale (SDCI) aux communes concernées.

Dans le cas de Castéra-Verduzan il s'agit de la fusion de la communauté de communes Cœur de Gascogne avec la communauté d'agglomération du Grand Auch.

Avis favorable à l'unanimité avec des réserves sur la représentativité des communes.

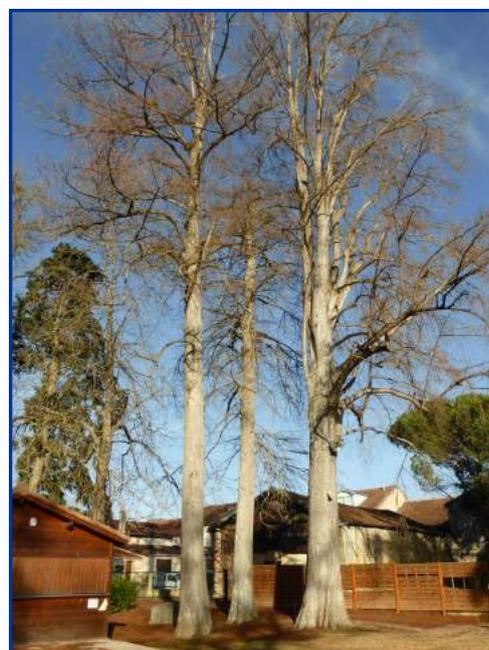
SCHEMA DE MUTUALISATION DES SERVICES

La loi de réforme des collectivités territoriales de 2010 impose aux intercommunalités d'élaborer un schéma de mutualisation des services et son approbation par la communauté de communes avant le 31 décembre 2015.

L'approbation de ce document interviendra lors du conseil communautaire de Cœur de Gascogne le 8 décembre 2015, les communes membres doivent délibérer avant cette date.

Avis favorable à l'unanimité.

La commission environnement réunie en décembre dernier en présence du responsable des espaces verts a étudié divers aménagements nécessaires à l'amélioration esthétique de notre village. Les rues du Parc, celle des écoles et des Pyrénées vont être très prochainement réhabilitées. Avec la proximité du stade, de la salle des sports et l'école c'est tout un quartier qui va être entièrement rénové. La commission a donc pensé concentrer son attention sur le Parc Lannelongue, au cœur de ce secteur, afin d'essayer de redonner à ce lieu de l'attractivité et donc aux Castérois l'envie de le fréquenter. La priorité est donnée à l'aménagement de l'espace enfants. Une nouvelle aire de jeux dans les normes va être installée. Des devis sont en attente pour en évaluer le coût. Auparavant, il va être nécessaire de couper le gros peuplier situé sur l'espace bétonné et qui devient dangereux. Il est également prévu d'ôter ou de déplacer certains des fils électriques qui sillonnent le parc dans les arbres et aussi de dégager l'entrée du parc (côté Casino) en ôtant les panneaux verts et en élargissant le passage.



Cette réunion a été également l'occasion d'aborder le passage au « Zéro phyto » qui s'imposera aux communes dès janvier 2017.

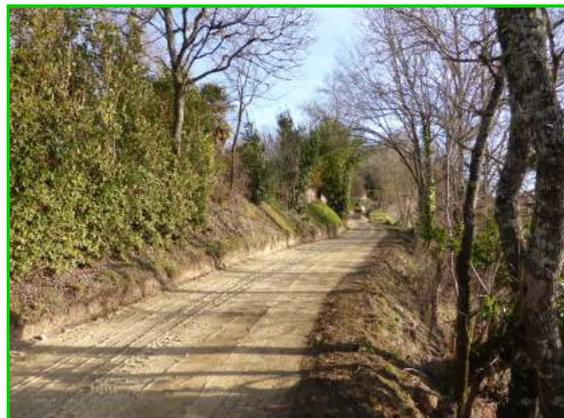
A partir de cette date les produits phytosanitaires (désherbants) ne pourront plus être utilisés.

Il reste donc une année pour nous préparer à cet important changement.

Le personnel communal va participer à des formations organisées par le Conseil Départemental. D'autres techniques d'entretien des espaces verts vont commencer à être testées durant l'année 2016, notamment en privilégiant le désherbage mécanique (rotofil).



Remplacement du grillage de l'école élémentaire



Renforcement du chemin d'accès au Vieux Castéra



Travaux réseau ERDF Rue des Ecoles



Aménagement du coin dépôt des déchets au cimetière



Elagage des platanes et broyage des branches Promenade de l'Auloue

En Juin 2015, l'**ACAD** (Association Cantonale d'Aide à Domicile implantée notre territoire depuis de nombreuses années) a rejoint le **réseau départemental de l'ADMR** pour devenir la 12^e association du département.

L'**ADMR Castéra-Valence** intervient dans **15 communes** : Castéra, Valence, Saint-Puy, Ayguetinte, Larroque St Sernin, St Orens Pouy Petit, Roquepine, Bonas, Beaucaire, Lagardère, Saint Paul de Baise, Bezolles, Maignaut-Tauzia, Mansencôme, Rozes.

L'association propose de nombreux **services** à la population locale à la recherche d'une meilleure qualité de vie.

Professionnelles de l'aide à domicile et bénévoles mettent chaque jour du cœur à l'ouvrage **pour répondre aux attentes et aux besoins de la population du territoire en apportant un service sur-mesure 7 jours/7 et 24 heures/24** :

- Aide et accompagnement à domicile,
- Accompagnement à l'extérieur,
- Préparation des repas,
- Ménage, repassage,
- Garde de jour,
- Garde de nuit,
- Téléassistance FILIEN ADMR,
- Garde d'enfants,
- Petit bricolage et jardinage...



Nos services vous font bénéficier des avantages fiscaux,

Nos services s'adressent à tous, que votre besoin soit régulier ou ponctuel,

Nos services se chargent de toutes les démarches administratives,

N'hésitez pas à nous contacter !



ADMR Castéra-Valence
13 Avenue des Thermes
32410 CASTERA VERDUZAN



Téléphone : 05 62 68 15 75
Site web : www.admr.org



Permanences au public :
Du lundi au vendredi
de 8h30 heures à 12h30 heures

Association loi 1901 à but non lucratif, reconnue comme établissement médico-social par Monsieur le Président du Conseil Départemental par arrêté du 14/10/2015.

Les sirènes d'alerte de la population

LA MAIRIE DE CASTÉRA-VERDUZAN
VOUS INFORME qu'à compter du 2 mars 2016
Conformément à l'arrêté du 27 mars 2007
La sirène de Castéra-Verduzan
Sonnera tous les 1er mercredis de chaque mois



Afin de prévenir au mieux les problèmes de sécurité par rapport aux cambriolages et aux différentes arnaques et escroqueries qui semblent se développer sur nos territoires, la Gendarmerie a réalisé plusieurs plaquettes (par « secteurs d'activités ») rappelant les attitudes à avoir lors de ces situations.

Ces plaquettes, de par leur contenu, ne pouvant être résumées sommairement dans ce bulletin, seront accessibles par le biais du site de notre village :

www.castera-verduzan.com / « Regard sur » en page d'accueil

Bien évidemment elles pourront également l'être en Mairie si vous ne possédez pas d'ordinateur.

Quartier des Chênes

Afin de répondre à la demande mais également dans un souci de pérennisation de l'école, la municipalité a souhaité créer un nouveau lotissement à la sortie du village.

Le terrain pourrait accueillir une trentaine de lots en accession, avec des surfaces variant de 600 à 1000 m². Un bailleur social serait intéressé pour construire quelques logements locatifs.

Afin de conserver l'aspect boisé de la parcelle et d'assurer l'intimité des futurs acquéreurs, une haie champêtre a été plantée fin décembre par l'équipe municipale. Les plans ont été achetés auprès de l'association Arbre et Paysage 32, qui a également conseillé la municipalité sur le choix d'essences locales, adaptées au milieu et au paysage : lilas, noyer, cornouiller, buis, chèvrefeuille, noisetier...

Le projet de conception du lotissement est en cours. Le bureau d'étude XMGE a été retenu pour assister la commune, dans un premier temps jusqu'au dépôt du permis d'aménager.

Les personnes intéressées peuvent d'ores et déjà se faire connaître à la mairie. Un questionnaire vient d'être mis en place afin que le projet réponde au mieux aux attentes et besoins des futurs acquéreurs.



ATTENTION !
Tous les possesseurs de poste de télévision
sont concernés par ce qui suit

**POUR VOUS AIDER
À PASSER À LA TNT HD.**

Dans le cadre du passage à la haute définition,
différentes aides existent.

**Une aide à l'équipement
TNT HD de 25€.**

Pour les personnes dégrévées de la contribution à l'audiovisuel public (redevance) recevant la télévision exclusivement par antenne râteau. Une seule aide par foyer peut être accordée, sur justificatif d'achat.



Une assistance de proximité.

Pour les foyers composés de personnes ayant toutes plus de 70 ans ou ayant un handicap supérieur à 80%, recevant la télé exclusivement par l'antenne râteau. Cette assistance permet une intervention gratuite à domicile par des facteurs.



LA POSTE

Ils raccorderont l'équipement TNT HD préalablement acquis par le téléspectateur. Pour prendre rendez-vous, appelez le **0970 818 818**.

Si, après le 5 avril, vous avez un problème de réception, des aides spécifiques existent.
**Pour en savoir plus, rendez-vous sur :
recevoirlatnt.fr ou appelez le 0970 818 818**
(appel non surtaxé)

ET BIEN SÛR

n'hésitez pas à demander de l'aide à votre entourage : famille, voisins, amis, associations,...



LE MODE D'EMPLOI

**POUR PASSER À
LA TNT HAUTE DÉFINITION
ET CONTINUER À RECEVOIR
VOS CHÂÎNES**



**TOUS
À LA TNT HAUTE DÉFINITION**

LE 5 AVRIL 2016

Decembre 2015

À CONSERVER JUSQU'AU 5 AVRIL

À CONSERVER JUSQU'AU 5 AVRIL

LE PASSAGE À LA TNT HD ÉTAPE PAR ÉTAPE

La TNT HD arrive le 5 avril. Si vous recevez la télé par l'antenne râteau, voici le mode d'emploi pour capter vos chaînes avec une meilleure qualité de son et d'image.

ÉTAPE 1

DÈS MAINTENANT

Si vous recevez la télé par l'antenne râteau, faites le test pour savoir si vous devez vous équiper.



Affichez la chaîne 7 ou 57 sur votre poste et vérifiez que le logo «ARTE HD» s'affiche.



Le logo «ARTE HD» apparaît sur la chaîne 7 ou la chaîne 57. Votre télé est compatible avec la TNT HD. Rendez-vous le 5 avril 2016 pour régler votre téléviseur et profiter de la TNT HD.



Le logo «ARTE HD» n'apparaît ni sur la chaîne 7 ni sur la chaîne 57. Votre télé n'est pas compatible avec la TNT HD. Il n'est pas nécessaire de la changer. Il suffit de vous procurer un adaptateur TNT HD (à partir de 25€).

**NE TARDEZ PAS À VOUS ÉQUIPER !
SINON VOUS NE RECEVREZ PLUS LA
TÉLÉVISION APRÈS LE 5 AVRIL.**



N'oubliez pas de faire le test sur vos postes secondaires.

ÉTAPE 2

LE 5 AVRIL

Pour recevoir la TNT HD, faites une recherche et mémorisation de vos chaînes.

Vous avez une télé compatible TNT HD.

Allumez votre télé. Utilisez ensuite la télécommande de votre télé.

Vous avez une télé reliée à un adaptateur TNT HD.

Allumez votre télé et votre adaptateur. Utilisez ensuite la télécommande de votre adaptateur.

- Appuyez sur la touche **HOME** ou **MENU** de votre télécommande.
- Sélectionnez **INSTALLATION/RÉGLAGE/RECHERCHE** ou **CONFIGURATION** selon votre équipement. Si le menu propose : « mise à jour » ou « installation », optez pour « installation ».
- Sélectionnez **CONFIGURATION AUTO** ou **RECHERCHE AUTOMATIQUE**. Si, au cours de l'une de ces étapes, un code vous est demandé et si vous n'avez pas modifié ce code, référez-vous à la documentation de votre appareil, ou essayez l'un des codes suivants : « 0000 » ou « 1234 » ou « 1111 » ou « 9999 ».

4 • Appuyez sur **OK**, patientez quelques minutes et **C'EST FAIT!**



Pour plus d'informations, vous pouvez aller sur **recevoirlatnt.fr** ou appeler le **0970 818 818** (appel non surtaxé).

Autres modes de réception de votre télé :



Câble/Satellite
Si vous recevez la télévision par câble ou satellite, renseignez-vous auprès de votre opérateur.



Box ADSL/Fibre
Si vous recevez la télévision par ADSL (box) ou par la fibre, votre télé pourra recevoir la TNT HD.

Offrez vous un voyage !

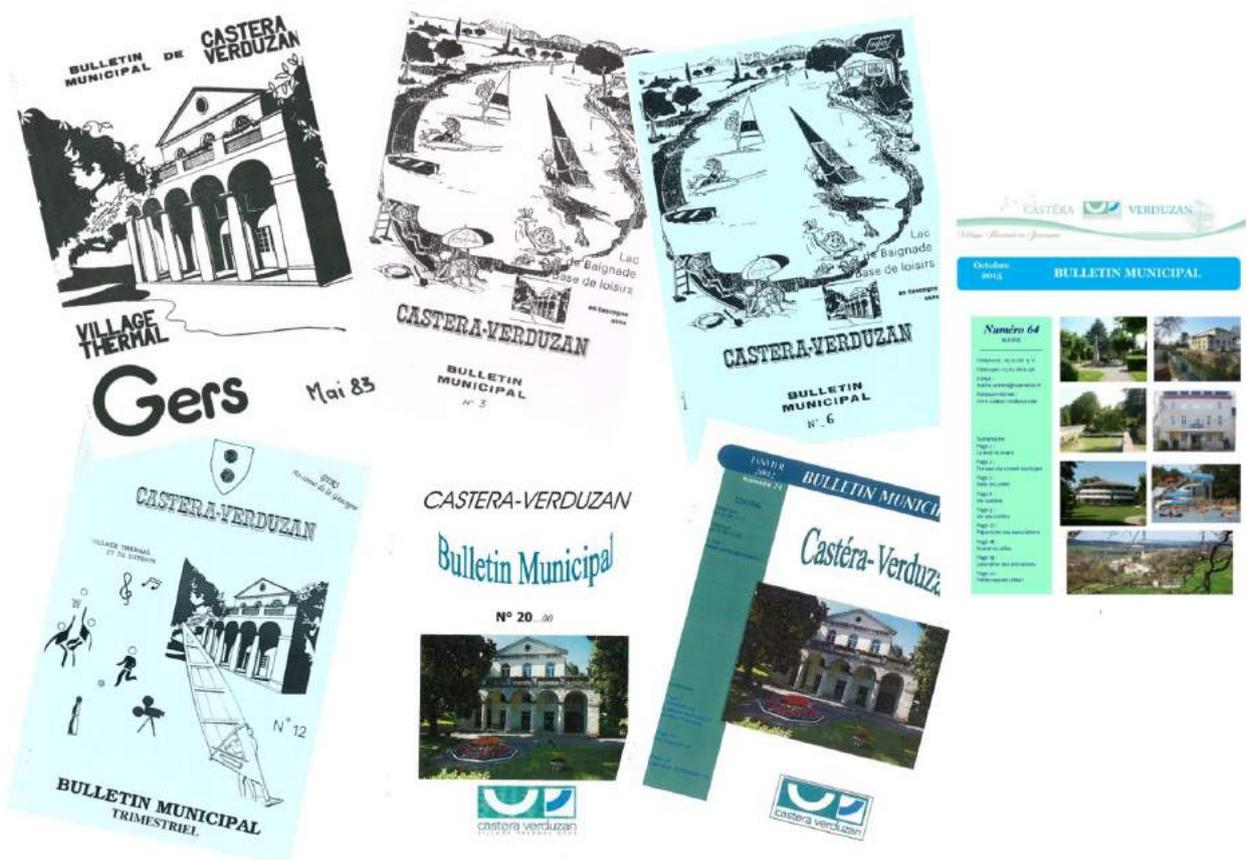
Offrez-vous un voyage dans le temps en parcourant les bulletins municipaux depuis 1983.

Rendez-vous sur le site : www.castera-verduzan.com



Il nous manque quelques bulletins parmi les premiers, si vous avez des exemplaires en votre possession n'hésitez pas à nous contacter pour que nous puissions les numériser : site.castera@gmail.com

Pensez à vous abonner à la newsletter !



Soldats castérois décédés en 1915

Voici un siècle, l'année 1915 s'achevait ; la guerre qui devait être de courte durée se poursuivait apportant son lot de souffrances et de malheurs issus des lignes de front et se propageant dans toute la population française.

Maulin Joseph né le 28/11/1888 à Chía -Huesca- (Espagne) fils de Maulin Mur Joseph et de Carmen Barrabès
naturalisé Français par décret du 19/12/1910. Soldat du 59ème R.I. 7ème compagnie. Décédé Le 3 février 1915 à Maison Forestière, Perthes-les-Hurlus (Marne), des suites de blessures éclats d'obus
Transcription à la mairie de Castéra-Verduzan le 11/04/1916.

Maravat Marius (Paul Charles Marius) né le 4/11/1895 à Castéra-Verduzan, fils de Maravat Justin propriétaire à la Barthe et de Marie Maugès.
Célibataire
Caporal au 11ème R.I. Tué à l'ennemi à l'âge de 19 ans et 2 mois le 16 février 1915 à Mesnil-les-Hurles (Marne)
Jugement déclaratif de décès rendu le 6 août 1921 et transcription 19 août 1921

Rozès Marcel (Vital Marcel) né le 11/08/1894 à Castéra-Verduzan fils de Rozès Charles cultivateur à Mesplès et Marie Ruphine Dupuy
Célibataire
Soldat au 211ème R.I.
Tué à l'ennemi le 16/02/1915 à Mesnil-les-Hurles (Marne)
Jugement le 9 juin 1921 et transcription 15 juin 1921

Lapeyre Marc (Clovis Marc Paul) né le 11/05/1891 à Castéra-Verduzan fils de Lapeyre Paul 34 ans cordonnier et de Anne Arrivets 25 ans ménagère
Maréchal des logis au 57ème régiment d'artillerie.
Tué à l'ennemi à Perthes-les-Hurlus (Marne) par un obus le 18 février 1915
Transcription 22/10/1915

Laporterie Baptiste né le 30/09/1874 à Castéra-Verduzan
Fils de Laporterie Jean-Marie propriétaire au Donné et de Marie Dupouy
Soldat au 237ème R.I. 19ème compagnie
Tué à l'ennemi le 20/03/1915 tranchées au plateau de Notre-Dame-de-Lorette (Pas-de-Calais)
Transcription 29/05/1915

Nux Fernand (Marcel Joseph) né le 4/06/1892 à Cézan fils de Nux Jean-Marie et de Léonie Marie Boué
Le 30/03/1915 à Perthes-les-Hurlus (Marne) blessures de guerre
14ème R.I.
Jugement déclaratif de décès rendu le 6/03/1918
Transcription 15/03/1918

Estingoy Joseph (Charles Joseph) Né le 29/07/1888 à Castéra-Verduzan fils de Estingoy Louis propriétaire à Nabau (33 ans) et de Jeanne-Marie Daubas (26ans)
Soldat au 88ème R.I.
Tué à l'ennemi le 16 juin 1915 à St-Nicolas (Pas-de-Calais)
Transcription le 20/08/1915
Inhumé à Castéra-Verduzan

Terrail Marius (Emile) Né le 23/05/1892 à Castéra-Verduzan
Fils de Terrail Pierre 42 ans domestique à Bernin et de Marie Bétesta 37 ans
Caporal du 2ème Régiment de Marche des Zouaves
Tué à l'ennemi le 27 juin 1915 à Moulin-sous-Touvent (Quennevrières Oise)
Inhumé à la nécropole nationale de Tracy-le-Mont (Oise)
Transcription le 23/09/1915

Bajolle Léopold (Pierre Joseph Léopold) Né le 11/01/1873 à Valence-sur-Baïse fils de Bajolle Germain et de Jeanne-Marie Candide Sounes célibataire
Soldat au 44ème R.I. Coloniale
Tué le 30 juin 1915 à Vienne-le-Château Bagatelle (Marne)
Jugement déclaratif de décès le 21 octobre 1920 et transcription le 09 novembre 1920

Mallet Ostende (Ostende Pierre) Né le 25/12/1882 à Castéra-Verduzan fils de Mallet Marcelin 32 ans maçon et de Louise Thérèse Bédout 18 ans lingère
27ème enfant né à Castéra-Verduzan en 1882 sur 28 !
Célibataire
83ème R.I.
Décédé le 02 juillet 1915 à l'hôpital militaire de Doullens (Somme) des suite de blessures de guerre
Transcription le 30/08/1915

Bèle Pierre (Pierre Joseph) Né le 9/01/1886 à Gramont (82) fils de Bèle Jacques et de Jeanne Dupuy
Célibataire
Soldat au 44ème R.I.
Tué 26/09/1915 au nord de Jonchéry, Souin (Marne)
Décès non constaté, disparu ; jugement déclaratif de décès rendu le 22 septembre 1917
Transcription le 06 octobre 1917
Inhumé ossuaire 5 nécropole nationale La Crouée à Souin

Ne figure pas au Monument aux Morts de Castéra-Verduzan :

Pandelé Jean-Marie, Martial né le 12/11/1880 à Castéra-Verduzan
Fils de Pandelé Victor, Pierre et de Barbé Josèphe, Anne-Marie cultivateurs domiciliés à Jégun
1,64 m cheveux blonds
Soldat 1ère classe au 88ème R.I
Tué à Roclincourt (62) le 20/09/1915 en se portant à l'assaut
Inscrit au tableau spécial de la Médaille militaire à titre posthume (J.O. Du 5/06/1921)
Décoré de Croix de guerre étoile d'argent
(Toujours volontaire pour les missions périlleuses)

Ces informations sont extraites de différents services d'état civil, et du service général des armées par le biais de leur site officiel « mémoires des hommes »

Horaires du secrétariat de mairie du lundi au vendredi :

**08h30 / 12h30
13h30 / 17h30**



Fédération du Gers

Tout d'abord le Conseil d'administration du Club Beau soleil vous souhaite une très Bonne Année !

Le Club a terminé 2015 par le traditionnel goûter, cette année peut être un peu moins festif que les autres mais avec des produits « fait maison » Merci à Jean-Paul et à Marie-Hélène.

Un mois auparavant, le 22 novembre exactement, la compagnie théâtrale Arguen'Saynes de Toujouse nous avait régalé de petites saynètes paysannes.

Les projets 2016 :

le 15 janvier à 11 heures Assemblée Générale de notre association salle de la Mairie à Castéra-Verduzan suivie d'un repas.

Les personnes qui veulent adhérer à notre association sont les bienvenues ainsi que toutes les bonnes volontés qui veulent intégrer le conseil d'administration.

Suite à des démissions, le Conseil d'administration et le bureau doivent être remaniés, donc pour l'instant nous n'avons pas beaucoup de dates arrêtées :

Lotos : les samedis 7 mai et 10 septembre, à 21 heures à la mairie de Castéra

Voyages : avec le Club « Amitié et Loisirs » de Valence-Sur-Baïse

14 avril – **AEROSCOPIA**

Visite guidée du Musée, déjeuner au restaurant, découverte de la ville de Toulouse en petit train



23 juin – **BORDEAUX** :

Visite de Bordeaux en petit train et croisière sur la Garonne pour voir la ville d'une autre façon.



8 septembre – **ARTOUSTE:**

Visite des Caves de Jurançon avec dégustation, déjeuner dans un restaurant panoramique en face du Pic du Midi d'Ossau, excursion en Petit Train jusqu'au Lac d'Artouste.



Les petits goûters d'anniversaires sont toujours prévus le premier mercredi de chaque trimestre soit : 06 janvier, 06 avril, 06 juillet, 05 octobre au Club

Tous les lundis après-midi pour ceux et celles qui veulent apprendre ou se perfectionner se tient toujours «l'atelier couture » (couture, broderie, tapisserie, tricot etc....) et les mercredis après-midi belote, rami, scrabble, rummikub, triominos et plus !

Encore tous nos vœux à Tous !

Contacts : Club Beau Soleil Chemin de l'Auloue 32410 CASTERA VERDUZAN
Tous les mercredis de 15h à 17h

Présidente : Françoise Lian : 05.62.28.42.68 francoise.lian32@gmail.com

Secrétaire : Françoise Dausse : 06.31.53.06.79 francoise.dausse@gmail.com

Voyages : Jackie Labenne : 05.62.68.16.95

*Le service d'action sociale de la MSA Midi-Pyrénées-Sud
est disponible tous les jours au 05.61.10.40.40, de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30.
Il peut vous mettre en relation avec l'assistante sociale MSA du secteur.*

Musicoli



L'association MUSICOLI a bien démarré son année musicale avec une trentaine d'élèves dans les différents cours proposés:

- PIANO
- GUITARE
- ACCORDEON
- FORMATION MUSICALE
- EVEIL MUSICAL pour les plus petits

N'hésitez pas à nous contacter: il est encore possible de s'inscrire dans les classes de PIANO et GUITARE.

L'association MUSICOLI vous souhaite à tous de Belles fêtes de fin d'année.

Pour tous renseignements: Sylvie VOTANO: 05-62-68-34-73 ou 06-72-07-13-62

Société Hippique



Une nouvelle saison vient de se terminer et le Conseil d'Administration s'est réuni pour faire le bilan de l'année.

Grâce à une météo clémente toutes les réunions de course se sont déroulées sans pluie, les turfistes ont été en augmentation mais les jeux continuent de baisser légèrement.

De nouvelles animations ont vu le jour avec en particulier la « Journée de l'ELEGANCE » qui a connu un vif succès (bravo à l'équipe qui a mis en place cette manifestation en particulier Monika, Violette et Michel), elle sera reconduite en 2016.

Pour l'année à venir nous aurons deux Matinales télévisées le 17 juillet pour le Galop et le 24 octobre pour le Trot. Du travail pour les bénévoles qui cette année encore ont assuré grave, tous les visiteurs sont unanimes et surpris de trouver un tel hippodrome dans un petit village. Merci encore pour l'implication de tous, anciens et nouveaux que nous avons eu le plaisir d'intégrer dans notre grande famille. De plus une équipe vouée à l'animation a vu le jour durant cette période sous la houlette de Violette.

Un grand merci aussi à Thibault LAGOUTTE qui a œuvré derrière ses fourneaux à la satisfaction de tous, il sera lui aussi présent l'année prochaine.

Nous ne pouvons conclure sans souhaiter à toutes les Castéroises et à tous les Castérois de bonnes fêtes et une très bonne année en espérant les retrouver plus nombreux à BARON.

Pour tout savoir sur Castéra-Verduzan, visitez notre site internet :

www.castera-verduzan.com

Vous pouvez aussi nous envoyer des courriers électroniques à :

mairie.castera@wanadoo.fr



Les Amis du Vieux-castéra

2016....

Cette année verra l'organisation du 2^{ème} petit marché aux fleurs. Oui, poussés par les remarques positives, les bénévoles de l'Association sont décidés à rééditer en partenariat avec l'APE la première expérience du petit marché.

Expérience, qui a permis d'amener des visiteurs sur le site du Vieux Castéra, de faire connaître notre activité envers le patrimoine bâti et naturel, d'essayer d'intéresser les jeunes parents et enfants à la nature environnante.

Ce 2^{ème} petit marché aura lieu le **dimanche 24 avril 2016**. On pourra y trouver un dépôt vente de fleurs et des plants bio, une buvette, mais aussi une exposition de l'association départementale de mycologie et des animations pour enfants sous forme de divers jeux. D'ailleurs à ce propos, la cabane à insectes remplie par les enfants du village en mai dernier, n'a pas été une vaine animation, elle a été le refuge de nombreux insectes au cours de l'été.

Le programme de cette manifestation reste à peaufiner mais retenez-en, dès à présent, la date du dimanche 24 avril.

En attendant de vous rencontrer, nous vous souhaitons une bonne et heureuse année 2016!



Pour information, l'hébergeur du site de notre association ayant cessé son activité, nous avons dû en chercher un autre et de ce fait modifier notre adresse qui est maintenant :

www.amis-du-vieux-castera.fr



Les Piranhas vous souhaitent une heureuse année 2016 !

L'ACR a clôturé l'année 2015 par le Noël de l'école de basket : matchs et concours pour les enfants à la salle, arbre de Noël et raclette à la mairie; près de 150 grands et petits ont participé, merci !!!





	U9 mixte	U9 Garçons	U11 mixte	U13 filles	U13 Garçons	U13 UGB1
09/01/16			Reçoit Fleurance-Préhac (10h30)	Reçoit Fleurance (13h)	Dép. Montaut (13h)	Reçoit TCMS (15h)
16/01/16			Dép. à Caussens (10h30)	Dép. à Vic-Fezensac - 2 (13h)	Reçoit Castillon Débats(13h)	Dép LAVERNOSE LACASSE (13h)
23/01/16	A Castéra-Verduzan : BC Fleurance (10h15) (Résultats) (11h)	- A Montaut les Créneaux : - Montaut-2 (10h15) - Montaut-1 (11h)				
30/01/16	A La Romieu : La Romieu-2 (10h15) (Résultats) (11h)	- A L'Isle Jourdain : - USB L'Isle Jourdain (10h15) - ESMASP (11h)	Dép. à Mirande (10h30)	Reçoit Condom (13h)	Reçoit L'Isle Jourdain - 1 (15h)	Dép TARBES (13h)
06/02/16			Dép. à L'Isle Jourdain-2 (10h30)	Reçoit Lavedan (13h)	Dép. à VCGB (13h)	Reçoit CORNEBARRIEU (15h)
13/02/16	A Auch : Fleurance-Préhac-2 (10h15) (Résultats) (11h)	- A Castillon Débats : - Castillon Débats (10h15) - SA Jégun-1 (11h)		Dép. à Lourdes - 2 (13h)	Dép. à Auch - 2 (13h)	Reçoit SAINT GAUDENS (15h)
20/02/16			Reçoit Auch-2 (10h30)			
27/02/16						
05/03/16						
12/03/16			Dép. à Fleurance (10h30)	Dép. à Bordères (13h)	Reçoit Caussens (13h)	Dép CTC Sud Est Toulouse (13h)
19/03/16	A Castéra-Verduzan : Jégun-3 (9h30) (Résultats) (10h15)	- A Auch : Auch BC-1 (10h15) Valence Condom GB (11h)	Reçoit Caussens(11h)	Dép. à Monléon - 2 (13h)	Dép. à Gondrin (13h)	Reçoit OSSUN (15h)
26/03/16						
02/04/16			Reçoit Mirande (10h30)	Dép. à Fleurance - 2 (13h)	Reçoit Montaut (13h)	Dép TCMS (13h)
09/04/16	A Jégun : BC Mirande (10h15) (Résultats) (11h)	- A Castéra-Verduzan : Montaut-1 (8h45) Montaut-2 (10h15)	Reçoit L'Isle Jourdain-2 (11h)	Reçoit Vic-Fezensac - 2 (13h)	Dép. à Castillon Débats (13h)	Reçoit LAVERNOSE LACASSE (15h)
10/04/16			Dép. à Auch (11h)			

DATES	REGIONALE 1 MASC SAMEDI 20h CASTERA	ARMAGNAC BIGORRE MASC SAMEDI 20h30 CASTERA	ARMAGNAC BIGORRE FEM SAMEDI 20h30 REJAUMONT	DEPARTEMENT FEM DIMANCHE 15h30 REJAUMONT
09/01/16 10/01/15	D TOURNEFEUILLE	D SEMEAC2	D SO MAUBOURGUET	D VIC 3
16/01/16 17/01/15	R COLOMIERS2	lever rideau 17h R VALENCE3	R JA BORDERES2	D CTC GIMONT 4
23/01/16 24/01/15	D JEGUN	R JUILLAN	D JUILLAN	
30/01/16	R ST GIRONS-SALIES			
06/02/16	D COQ CARLANAIS	D AUREILHAN	R BC LAVEDAN	
13/02/16	R VALENCE2	lever rideau 17h R MONTAUT2	D BARRAN-RIGUEPEU	
20/02/16	R PAMIERIS	D CASTILLON	D UA VIC2	
27/02/16 12/03/16	R LEZAT			
12/03/16	D LEZAT	R MIRANDE	R US MONLEONNAISE2	
19/03/16	D OSSUN2	R TARBES	D RISCLE	
26/03/16				
02/04/16	R SAINT-PUY	D LOURDES	R BC L'ISLOIS2	
09/04/16	D CUGNAUX2			
16/04/16	R TOURNEFEUILLE			
14/05/16	D COLOMIERS2			



Football Club Castéra Verduzan

Rue de la Guinguette 32410 Castéra Verduzan Tél: 05 62 68 18 50
Secrétariat: tél 05 62 28 67 62 E-mail: yvette.campi@aliceadsl.fr
Site / <http://fc-castera-verduzan.footeo.com/>



Après la traditionnelle interruption des confiseurs l'ensemble des équipes du FCCV a retrouvé le chemin des terrains.

Depuis le 31 octobre, et après d'importants travaux, le club dispose maintenant d'un terrain entièrement refait offrant plus de sécurité aux joueurs mais aussi permettant une plus grande qualité de jeu. Une réception a été organisée en présence de Mesdames Elisabeth HYGONNENQ et Christine DARLOT. Nous tenons à remercier le conseil municipal pour ces travaux devenus indispensables pour le développement et l'avenir du club.

Groupe Senior :

Côté sportif les deux équipes seniors souffrent depuis le début de saison de nombreuses blessures pénalisant fortement le rendement du groupe. Tout cela devrait rentrer dans l'ordre en ce début d'année 2016, permettant d'envisager la fin de saison plus sereinement. De plus, en raison des travaux du terrain des mois d'août à octobre, toutes les rencontres avaient été inversées. De ce fait, pour cette reprise un grand nombre de rencontres se joueront à Castéra-Verduzan. Un atout supplémentaire pour la seconde phase.

La volonté de cette saison a été l'intégration dans le groupe senior de jeunes joueurs issus de l'Ecole de Foot. Un pari gagnant puisque tous les samedis ils représentent quasiment un tiers de l'effectif sur les feuilles de matchs, aussi bien en équipe 1 qu'en équipe 2. Ils sont l'avenir du club et démontrent au fil des semaines que toute la confiance témoignée par l'encadrement en leur donnant du temps de jeu est bien fondée. Le temps d'adaptation étant écoulé, le fort potentiel démontré devrait porter ses fruits.

A noter aussi que l'équipe 2 est la seule encore en course dans une coupe. Pour mémoire, dans cette même compétition l'équipe avait été jusqu'en finale lors du précédent exercice. Espérons qu'il en sera de même pour cette année. Une partie de la réponse sera apportée le 30 janvier avec la réception d'Aignan.

Ecole de Foot :

Pour cette saison encore pas moins de 6 équipes sont engagées dans les différentes catégories.

Des groupes en constante progression qui pour certains ne seront pas loin ou seront sur des podiums. Cela prouve la dynamique mais aussi la qualité du travail réalisé sur certaines catégories depuis plusieurs saisons par les différents encadrements.

Bien sûr, il faut y associer l'excellent travail réalisé par Pascal HOULIAT, notre salarié, devenu la pierre angulaire et indispensable de cette Ecole de Foot.

Notre Ecole de Foot est reconnue par nos instances récompensant ainsi le travail accompli depuis de nombreuses années par les différents bénévoles sans oublier Claude KAUFFMANN qui est le pivot de cette structure.

Mais pour que l'ensemble du club fonctionne il faut des gens passionnés. Et le club a la chance d'avoir un noyau de gens amoureux qui portent les couleurs de ce club. Un grand merci à toutes les personnes, bien souvent dans l'ombre, mais qui sont très importantes dans la bonne santé du club. De multiples tâches sont accomplies tous les jours sans que cela soit visible de l'extérieur. Qu'elles trouvent là, la reconnaissance méritée par un grand merci et un profond respect.

Comme dans toute association, les portes sont grandes ouvertes à toutes les personnes qui auraient envie d'apporter des compétences, un savoir-faire au sein du club.

En ce début d'année l'ensemble des licenciés vous adresse leurs meilleurs vœux de santé, de bonheur et de réussite pour 2016.

Catégories (filles et garçons) :

U 6 – U 7 : nés en 2009 et 2010
U 8 – U 9 : nés en 2007 et 2008
U 10 – U 11 : nés en 2005 – 2006
U 12 – U 13 : nés en 2003 et 2004
U 14 – U 15 : nés en 2001 et 2002
U 16 – U 17 : nés en 1999 et 2000

Contact : Claude KAUFFMANN 06 32 66 09 79



Réception du terrain

MEDIATHEQUE

*Horaires d'ouverture de la Bibliothèque : mardi 14h00 / 15h30 & vendredi 17h30 / 19h00
Découverte informatique le mercredi après-midi, tous les 15 jours, de septembre à mai
Inscriptions sur : biblio.castera@gmail.com*



RENDEZ-VOUS SPECTACLES HIVER 2016

Info et rés. 05 . 62 . 68 . 19 . 00
 petitepierre@free.fr
 www.petitepierre.net



C'EST QUOI LE THÉÂTRE [Théâtre]
 Sam 23 janvier – Jegun



ROBIN RENUCCI [Lecture]
 Sam 5 mars – La Petite Pierre



LA PLUIE DE NEON [Musique]
 1^{er} et 2^{ème} avr – La Petite Pierre



LE SCHLOTO [Ludo de salle]
 Dim. 3 avril – Castéra

Voici une vraie fausse conférence où l'on croiera tout autant Sophocle, Shakespeare et Molière que Kermann, Picq et Novarina ! Mais au juste, c'est quoi le théâtre ?

Comédien, artiste, scénariste, cet artiste de conviction, passionné nous propose une lecture théâtralisée. Un grand moment en perspective.

On nous embarque dans un univers singulier, doux et saturé, rock et aérien quand insidieusement, tout semble se décaler :

22 quines, 11 cartons, animateurs déjantés, calembours de choix, du goûter jusqu'à l'apéro, participez, animez, jouez !

RETOURS SUR L'ANNEE 2015 : des chiffres !

8^{ème} Saison

- 13 rendez-vous spectacles en itinérance dans les villages
- 7 représentations dans la chapelle de la Petite Pierre
- 1 373 spectateurs

14^{ème} Festival N'Amasse pas mousse

- 17 représentations
- 70 bénévoles
- 30 artistes
- 1 100 spectateurs
- 1 émission radio en direct du festival

Résidence d'artistes

- 26 projets de création accueillis en répétition à la Petite Pierre
- 244 j d'occupation de salle
- 286 nuitées dans le gîte

Ateliers et stages pour les enfants et les adultes

- 29 projets
- 310h d'ateliers/stages
- 290 pers concernées

STAGES – Théâtre – Hiver 2016

Se jouer des classiques – par Les Laborateurs

Sam 23 janv. 14h-16h suivi du spectacle *C'est quoi le théâtre* à 18h
 Atelier + spectacle 15€ / réduit 12€

Du texte à la dramaturgie – par Les Tréteaux de France

Du 3 au 6 mars – 100€

Le training du comédien – par Perrine Lurcel

Du 6 au 7 févr – 70€

Du 26 au 28 mars – 100€

Le festival N'Amasse pas mousse 2016 – Une 15^{ème} édition qui rajeunit ?

L'équipe est en grande réflexion et s'entoure d'une dizaine de bénévoles fans du festival, de ses spectacles et de son ambiance, pour réfléchir à un focus pour les enfants ! Spectacles jeunes publics, ateliers, animations, déco ? Tout est possible ! Alors si vous voulez vous aussi nous rejoindre pour concocter un tout nouveau programme appelez Claire au 05 62 68 19 00 ! Prochaine réunion de travail le 28 janvier, qu'on se le dise !

Le dimanche 3 avril à Castéra – Le schloto de soutien à N'Amasse pas mousse

Mais qu'est ce qu'un schloto?? Et bien c'est un loto avec de vrais lots offerts par nos complices (restaurateurs, commerçants, théâtre, cinéma), animé par des animateurs déjantés ! Venez passer un moment de pur divertissement avec nous !

Salle de la Mairie – A partir de 15h

VOUS VOULEZ RECEVOIR NOS INFOS ? ENVOYEZ-NOUS UN MAIL A petitepierre@free.fr



NAISSANCES (hors commune)

ARILLA Maëlys, Claude, Micheline, le 05 février - (AUCH - 32)
BARTHE Manon, Maï, le 14 décembre - (AUCH - 32)
BILLAUDEL Mylan, Hugo, Christophe, le 28 février - (AUCH - 32)
DEL CERRO Eleanor, Haley, le 17 décembre - (AUCH - 32)
PARADOWSKI Manon, le 27 avril - (AUCH - 32)
PEREIRA BARROS Miguel, Ângelo, le 01 décembre - (AUCH - 32)
PETIT Alexine, Marie, Élise, le 29 septembre - (AUCH - 32)
PLESSIS ABDALLAH Maëla, Sabrina, Martine, le 19 juin - (AUCH - 32)
PUJOL Loann, Serge, Jean, le 05 août - (AUCH - 32)
SESPIAUT SARTHE Thibaut, le 28 septembre - (AUCH - 32)
VERVIN CLAVET Victoire, Nadine, Marie-Bernadette, le 27 novembre - (AUCH - 32)

MARIAGE

LESPÈS Joël, Denis GABOULOFF Fabienne, Joëlle, Isabelle, le 18 juillet
MARTIN Jean-Claude, Charles SOUPET Jean-Paul, le 01 juin

DÉCÈS

AURIGNAC veuve BARTHE Juliette, Marcelle, Yvette, le 06 mars
AUTEFAGE Albert, le 18 septembre - (transcription)
BERGAMASCO Jiacondo, Paolino, le 16 mars
BOUCHET veuve RIVALLAND Christine, Marie, Josephe, Germaine, le 07 mai
CASALTA Colette, Marie, le 09 juin
DAOUST Raymond, le 10 octobre
DELPLACE veuve DELPLACE Germaine, Lucie, Maria, le 05 octobre
DESCOUSSE épouse DANFLOUS Odette, Ginette, le 27 janvier
ERMANARIC-DOURCY Jean, le 14 novembre
GABOULOFF Pierre, André, Marie, le 25 juillet - (transcription)
GRACIA Victor, le 27 décembre - (transcription)
HERAL Jean-Michel, Robert, Serge, le 17 novembre - (transcription)
HORCHOLE veuve LAURENT Lucette, Jeannine, Berthe, le 29 octobre
LAMOTHE Chantal, Mauricette, le 21 octobre - (transcription)
LE SANT épouse BRABANT Nadine, Georgette, le 03 mars
MONTAGNAN Jean, Louis, Henri, Lucien, le 29 septembre
PÈRE veuve SOUBIRAN Denise, Henriette, le 02 mai (transcription)
PERNA Robert, Yvan, le 11 janvier - (transcription)
PRATI veuve BARILATTI Marie, le 27 janvier - (transcription)
PRENERON Jean, Roland, le 20 novembre
PUTERFLAM Michel, le 21 avril - (transcription)
RHODES Abel, Marcel, le 07 octobre
TRÉMONT Jean-Louis, le 07 octobre
VINCENT Emile, le 22 février

**L'assistante sociale, Madame Nathalie Sémézies,
du Bureau de la Solidarité Départementale
assure une permanence à Castéra, rue du 8 mai, les mercredis matin de 9h00 à 12h00.
Téléphone : 05.62.68.13.72**

Associations, Sociétés et Clubs Castérois

- ◇ **Amicale des Sapeurs Pompiers** : Pdt M. LAGARDE Pascal -33, avenue de la Ténarèze - Castéra Verduzan - 06.08.31.48.84
- ◇ **ACR Basket** : Co-Pdt M DE PRADA Pierre - 22bis rue du Lac et M Antoine GHEYSEN - « Mounouat » - Castéra Verduzan - 06.50.62.28.87 - acr.basket@gmail.com
- ◇ **Club Beau Soleil** : Pdte LIAN Françoise - Au Village - Saint-Orens-Pouy-Petit - 05.62.28.42.68
- ◇ **Commerçants/Artisans** : Pdte Mme DARIES Karine - 2 Avenue de la Ténarèze - Castéra Verduzan - 05.62.68.18.30
- ◇ **Festif Pompiers Castéra** : Pdt M. RINALDI J.J. – 2, rue de Bissins - Castéra Verduzan - 06.07.12.60.53
- ◇ **F.N.A.C.A. : Amicale des Anciens Combattants** : Pdt M. LAPEYRE J.C. - Guillot-du-Haut - Castéra Verduzan - 05.62.68.13.21
- ◇ **Fooball Club Castéra Verduzan** : Co/Pdt M. KAUFFMANN Cl. et M.RINALDI J.J - 12, rue des Ecoles - Castéra Verduzan - 05.62.68.15.71 - 06.07.12.60.53
- ◇ **Foyer des Jeunes** : Co-Pdts M BARBIER Gianni et Mme KAUFFMANN Fany - 20 rue de l'Armagnac - Castéra Verduzan - 06.78.50.38.89 - foycastera@yahoo.fr
- ◇ **I.D.E.A.L.** : Pdt M. AGRAS Pierre - 20, rue du Lac - Castéra Verduzan - 05.62.68.14.39
- ◇ **La Petite Pierre** : Pdt M. FIEVET Guillaume - Chemin des Roses - Jégun - 05.62.68.19.00 - petitepierre@free.fr - Site : www.petitepierre.net
- ◇ **Les Amis du Vieux Castéra** : Co-Pdts Mme. MAZA D. - au Vieux Castéra - Castéra Verduzan - 05.62.68.12.25 & M. SAINT-MARTIN L. - 58 Avenue des Thermes - Castéra-Verduzan - Site : www.amis-du-vieux-castera.fr
- ◇ **Les Amis de la Commanderie** : Pdt M. GAUTIER Pierre - Secrétaire Mme TRINEL Valérie - 05.62.28.23.34
- ◇ **Musicoli** : Co-Pdts M ABDELKADER Zahir 05.62.68.12.78 et Mme VOTANO Sylvie 05.62.6834.73 - Castéra-Verduzan
- ◇ **Office du Tourisme et du Thermalisme en « Cœur de Gascogne »** : Pdt M. DRUCKE Jean-Luc - Gouardere – Roquelaure - 05.62.65.56.51
- ◇ **Parents d'Elèves** : Co-Pdte Mmes CHARDONNIER Séverine & LEROY Maud - Rue de la Guinguette - Castéra Verduzan - 06.62.15.24.29
- ◇ **Pétanque Castéroise** : Pdt BOURDIEU Jean-Michel - petanquecasteroise@gmail.com
- ◇ **Saint Hubert Castéroise** : Pdt M. BARTHARES Christian - « Guillondeau » - Castéra Verduzan - 06.86.00.43.43
- ◇ **Société Hippique** : Pdt M. SARRAMEJEAN Bernard - BP 1 - Castéra Verduzan - 06.76.54.06.91
- ◇ **Tanche Castéroise** : Pdt M. PALLARES E. – au « Hitton » - Castéra Verduzan – 05.62.68.12.58
- ◇ **Gascogne et Traditions** : Co-Pdts Mr LAPEYRE Jean-Claude et Mr SAUTON Michel - Castéra Verduzan - 05 62 68 13 21 ou 05 62 68 11 99
- ◇ **DFM930** : Pdte Mme MULA Valérie - 1, rue des Ecoles - Castéra Verduzan - 05.62.29.14.20 - dfm930@orange.fr

- ⇒ **Mairie :**
- Secrétariat : 05 62 68 13 11
 - Télécopie : 05 62 68 12 96
 - Courriel : mairie.castera@wanadoo.fr
 - Services des Eaux : 06 82 88 30 76
- ⇒ **Ecoles : élémentaire** 05 62 68 13 35 - **maternelle** 05 62 68 76 32
- ⇒ **Cantine :** 05 62 29 32 71 - Courriel : cantine.castera@gmail.com
- ⇒ **Centre de loisirs « La Boitamôme » :** 05 62 68 19 86
- ⇒ **Salle de Sport :** 05 62 68 19 80 - Courriel : sport.castera@gmail.com
- ⇒ **Base de loisirs :** 05 62 68 10 43 - Courriel : lacdecastera@gmail.com
- ⇒ **Stade Municipal :** 05 62 68 18 50
- ⇒ **Médiathèque / Bibliothèque :** Resp. Mme GARCIA Y & AGRAS F - biblio.castera@gmail.com
- ⇒ **Office de Tourisme Cœur de Gascogne:**
- Accueil : 05 62 68 10 66 - Courriel : tourisme@coeurdegascogne.com
- ⇒ **Etablissement Thermal :** 05 62 68 00 00
- ⇒ **DFM 930 :** 05 62 29 14 20 - Courriel : dfm930@orange.fr
- ⇒ **Groupe Médical :** Drs ESPIET Dalia & GARCIA J.Michel - 05 62 68 11 33
- ⇒ **Médecin :** Dr GALLARDO Claude - 05 62 68 13 18
- ⇒ **Cabinet d'Orthophonie :** 05 62 68 85 04
- ⇒ **Cabinet Infirmier :** 06 07 27 23 94
- ⇒ **Cabinet Dentiste :** 05 62 68 12 55
- ⇒ **Pharmacie :** 05 62 68 13 20
- ⇒ **Kinésithérapeute :** 05 62 68 14 25
- ⇒ **Aide à Domicile en Milieu Rural – ADMR :**
Accueil 05 62 68 15 75 - courriel : admr.casteravalence@admr32.fr
- ⇒ **EHPAD « La Villa Castéra » :** 05 62 28 78 00
- ⇒ **Ambulance-VSL-Taxi :** Mme SOUBIRON Corinne - 05 62 68 14 00
- ⇒ **Taxi :** Entreprise Benoît - 05 62 28 56 02
- ⇒ **La Poste :** 05 62 68 13 29
- ⇒ **Crédit Agricole :** 05 62 68 13 27
- ⇒ **Paroisse Saint-Pierre-Barran-Jégun :** Abbé François Ducasse - 05 62 64 40 12
- ⇒ **Perception de Valence sur Baise :** 05 62 28 50 48 (Ouverture les matins de 8h45 à 12h00)
- ⇒ **Déchetteries :** Valence sur Baise 05 62 68 22 36 - Jegun 05 62 65 08 86

En cas d'Urgences : SAMU : 15 - Pompiers : 18 - Gendarmerie : 17
Courriel de la communauté de brigades de gendarmerie de Condom :
cob.condom@gendarmerie.interieur.gouv.fr

Calendrier des Animations

- JANVIER 2016 -

Samedi 30 : L'association « Gascogne & Traditions » vous invite à un bal gascon, à 21h00 salle de la mairie de Castéra-Verduzan. Soirée animée par « La Saucisse Musicale de Saint Michel ». Buvette, crêpes offertes.

Le calendrier des animations est régulièrement mis à jour et consultable sur la page d'accueil du site de Castéra-Verduzan

Environnement

Où apporter mes déchets ?

VALENCE SUR BAÏSE

☎ Tel : 05 62 68 22 36

▼ Voir les horaires

Lundi	8h00 » 12h00 - 13h30 » 17h00
Mardi	8h00 » 12h00 - 13h30 » 17h00
Mercredi	fermé
Jeudi	8h00 » 12h00 - 13h30 » 17h00
Vendredi	8h00 » 12h00 - 13h30 » 17h00
Samedi	8h00 » 12h00 - fermé

JEGUN

☎ Tel : 05 62 65 08 86

▼ Voir les horaires du 1er octobre au 31 mars

Lundi	fermé - 14h00 » 17h00
Mardi	fermé - 14h00 » 17h00
Mercredi	fermé - 14h00 » 17h00
Jeudi	fermé - 14h00 » 17h00
Vendredi	fermé - 14h00 » 17h00
Samedi	fermé

▼ Voir les horaires du 1er avril au 30 septembre

Lundi	fermé - 14h00 » 18h00
Mardi	fermé - 14h00 » 18h00
Mercredi	fermé - 14h00 » 18h00
Jeudi	fermé - 14h00 » 18h00
Vendredi	fermé - 14h00 » 18h00
Samedi	fermé



